

VENDREDI 11 JUILLET 2025

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE MONTPELLIER REÇOIVENT LE LABEL "TERRITOIRES BIO ENGAGÉS", UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE QUI VIENT SALUER LEUR ENGAGEMENT COMMUN EN FAVEUR DU BIO

Ce mardi 8 juillet 2025, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier ont reçu d'Interbio Occitanie, le label "Territoires Bio Engagés" aux côtés de 27 communes éligibles*, devenant ainsi - pour la Métropole de Montpellier - la troisième métropole au niveau national à être labellisée "Territoire Bio Engagé", après Bordeaux et Nantes et la première en Occitanie. La Ville de Montpellier a également été récompensée pour la part de produits bio proposés dans ses restaurants scolaires (37%).

En effet, à l'heure où la loi Duplomb est adoptée, la Ville et la Métropole de Montpellier mènent une politique agricole et alimentaire du champ à l'assiette vertueuse. Une ambition qui se traduit par la présence, sur le territoire métropolitain, de 136 fermes bio et une estimation de 33,3% de la Surface Agricole Utile (SAU) cultivée en bio.

La Ville de Montpellier mène également une politique alimentaire ambitieuse en privilégiant, pour la restauration scolaire, les produits de saison et locaux issus de l'agriculture biologique. Depuis 2021, la part de produits bio proposés dans les cantines scolaires est d'ailleurs passée de 20 à 37%, l'objectif étant d'atteindre 100% de produits bio et locaux.

"Faire de l'accès de chacun à une alimentation saine, locale et durable à tout budget est une priorité. Voilà pourquoi nous avons choisi - dans le cadre de notre Projet Alimentaire Territorial - de déployer près d'une cinquantaine d'actions pour agir sur l'ensemble des leviers du système alimentaire : préservation des terres agricoles, maîtrise publique de fonciers agricoles, accompagnement à l'implantation de nouveaux agriculteurs, accompagnement à la transition agroécologique pour la préservation de la ressource en eau, structuration de filières de productions nourricières, modernisation du Marché d'Intérêt National et sa connexion renforcée avec les productions locales, développement d'activités de transformation, ou encore soutien à des initiatives innovantes de démocratie alimentaire.

Pour réaliser ces actions, nous avons choisi au sein de Montpellier Méditerranée Métropole, de mettre en place une gouvernance territoriale concertée et renforcée, de favoriser les synergies et les projets concertés entre les 31 communes et les autres organismes publics du territoire : entreprises, associations, communauté scientifique et territoires voisins.

Recevoir aujourd'hui le label "Territoire Bio Engagé" à la fois à l'échelle de la Métropole et à l'échelle de la Ville est une nouvelle reconnaissance de notre engagement en faveur

d'une agriculture et d'une alimentation saines, locales et durables" précisent Isabelle TOUZARD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Transition écologique et solidaire, à la Biodiversité, à l'Énergie, à l'Agroécologie et à l'Alimentation et Marie MASSART, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée à la Politique alimentaire et à l'Agriculture urbaine, Présidente du Marché d'Intérêt National.

Crédit photo : DR.

ZOOM SUR LE LABEL "TERRITOIRE BIO ENGAGÉ"

L'Occitanie est la première région Bio de France. Dynamiques de la production à la transformation, les filières de la région offrent, en effet, une grande diversité de produits, reflets de la typicité du territoire.

En 2014, Interbio Occitanie a choisi de mettre en place la démarche Territoire BIO Engagé, première démarche de labellisation Bio des collectivités territoriales proposée en France. Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du Plan Ambition Bio et de la Loi EGALIM, en termes de surface agricole cultivée en bio et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio.

Il vient valoriser les pratiques volontaristes au profit du développement de l'Agriculture Biologique sur les critères de la surface et/ou de la restauration collective à l'échelle des territoires.

> Rappel des critères d'éligibilité du label :

- Avoir atteint 22 % de la surface agricole utile du territoire en bio (% différent selon les régions),
- Avoir atteint plus de 22 % d'approvisionnement bio dans les services de restauration (en valeur d'achat),

Les critères d'éligibilité au label peuvent évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.

> Qui est Interbio Occitanie

Interbio Occitanie - organisme qui décerne ce label - est une association interprofessionnelle bio d'Occitanie qui regroupe 5 réseaux professionnels actifs dans le développement de la filière bio régionale des producteurs aux distributeurs : Bio OCCITANIE - Fédération Régionale de l'Agriculture biologique, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, la Coopération Agricole d'Occitanie, OCEBIO et SUDVINBIO. Elle a pour missions de : fédérer les acteurs de la filière de l'agriculture biologique sur le territoire, être l'interlocuteur auprès des pouvoirs publics, promouvoir les produits bio régionaux, organiser la concertation, coordonner le développement des filières et animer l'observatoire régional

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET "CHAMPIONNE" SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agroécologie et notamment l'agriculture biologique est une réponse durable aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, de protection de la ressource en eau, de préservation de la biodiversité et chacun est en attente d'une alimentation saine, locale et choisie. Pour ces raisons, Montpellier Méditerranée Métropole a engagé depuis 2015, une démarche collaborative d'élaboration et de mise en oeuvre d'une Politique Agroécologique et Alimentaire promouvant l'agriculture biologique, (reconnue comme «Projet Alimentaire Territorial» par le Ministère de l'Agriculture).

Cette démarche partagée a pour objectif : la résilience alimentaire du territoire c'est-à-dire sa capacité à nourrir sainement et durablement tous ses habitants, (notamment en

Agriculture Biologique) et à s'adapter aux crises à venir, qu'elles soient climatiques, économiques, sanitaires ou sociales. Transversale, la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole s'appuie sur d'autres politiques publiques métropolitaines (eau, déchets, solidarité, développement économique) et contribue ainsi aux fortes ambitions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont elle constitue le volet opérationnel sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

La Politique Agroécologique et Alimentaire agit sur l'ensemble des leviers du système alimentaire avec cinq objectifs :

- 1. Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre** en s'approvisionnant localement et en soutenant les filières de produits locaux, notamment en AB et les circuits courts ;
- 2. Soutenir l'économie et l'emploi agricole et alimentaire, produire durablement en façonnant une ferme métropolitaine** qui préserve les ressources naturelles et renforce la souveraineté alimentaire ;
- 3. Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ;**
- 4. Contribuer à la cohésion sociale à la fois au sein de la ville et entre l'urbain et le rural** en permettant à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie ;
- 5. Limiter les émissions de gaz à effet de serre** et s'adapter aux évolutions climatiques et aléas sanitaires.

Parmi les actions phares mises en oeuvre par Montpellier Méditerranée Métropole : le développement d'une stratégie de transformation des paysages alimentaires.

Un système alimentaire juste permet à la fois une accessibilité en termes de prix à une alimentation de qualité pour les mangeurs, et un juste revenu aux producteurs. Dans cet objectif de justice alimentaire, la stratégie de transformation des paysages alimentaires se traduit par :

- le soutien à l'implantation de nouveaux points de vente de qualité et durables;
- l'accompagnement à la transformation de l'offre alimentaire existante, (restaurants et magasins),
- le soutien à la démocratie alimentaire où les citoyens construisent ensemble des initiatives alimentaires justes, portant attention à la dignité des plus démunis,
- l'évolution des leviers d'action publique (réglementation, urbanisme commercial),
- la contribution au changement de regard sur l'alimentation durable.

La transformation des paysages alimentaires s'inscrit dans le cadre du projet partenarial TerrAsol, coordonné par la FR CIVAM et financé par France 2030 via la Banque des Territoires qui soutient également la Caisse Alimentaire Commune et 10 autres actions. BoCal donne à voir ce travail de maillage territorial sur la carte interactive.

Autre pan de la Politique Agroécologique et Alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole, **la préservation de la ressource en eau et ce, pour encourager les agriculteurs à passer au bio autour des zones de captages d'eau potable et préserver ainsi ces zones de toute forme de pollution.**

Dans le cadre de sa politique eau menée en étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée depuis plus de 10 ans, Montpellier Méditerranée Métropole poursuit 6 objectifs prioritaires :

- 1. Préserver la quantité et la qualité de l'eau pour alimenter en eau potable les habitants ;**
- 2. Protéger les ressources des impacts liés aux activités humaines ;**
- 3. Lutter contre les pesticides de synthèse ;**
- 4. Assurer le suivi environnemental de la ressource en eau ;**
- 5. Atteindre l'équilibre quantitatif besoins/ressources ;**
- 6. Accompagner les changements de pratiques agricoles.**

* Les 27 communes ayant reçu le label sont : Baillargues, Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Laverune, Le Crès, Montaud, Montpellier, Murviel les Montpellier, Prade-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Geniès des Mourgues, Saint-Jean-de-Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone.



Télécharger le dossier

CONTACT PRESSE

Pauline CELLIER | Service des relations presse et médias |
pauline.cellier@montpellier.fr | 04 67 13 49 46 - 06 28 10 47 93

 **NEWSROOM**

 **NOUS ÉCRIRE**